

vont l'être les étudiants anglais, les étudiants canadiens-français ; nous n'hésitons pas non plus à déclarer à V. G. que Maximilien Bibaud, Ecuier, de Montréal, est, selon nous, qualifié à tous égards pour remplir un poste aussi honorable.

JOS. BOURRET,  
A. N. MORIN,  
A. BERTHELOZ  
G. E. CARTIER,

T. PELTIER,  
C. S. CHERRIER,  
P. BIBAUD,  
A. A. DORION,  
P. W. DORION.

Montréal, 7 Mars 1851.

Au Bien Révérend PÈRE MARTIN, Supérieur S. J.  
Révérend Père,

Apprenant de notre jeune et intéressant confrère, M. Bibaud, qu'il vous a visité, comme nous l'avions avisé de le faire, c'est avec un indicible plaisir que nous vous déclarons que vous ne ferez qu'entrer dans l'esprit de la loi et répondre à l'honneur que la Législature veut faire à nos collèges, en souscrivant aux propositions qu'il vous a faites avec notre entier assentiment et la promesse de notre intervention comme promoteurs d'un des plus louables projets qu'on ait encore formés dans cette Province. Suivent les mêmes signatures.

Evêché de Montréal, 15 Mars 1851.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de votre lettre du 7 courant, et, sans retarder, je me suis mis en devoir de prendre des mesures pour pouvoir vous répondre favorablement, car votre plan me sourit beaucoup, et je lui souhaite bon et plein succès. Mais comme il y a des formalités à remplir et des renseignements à prendre avant de donner une réponse définitive, je ne puis qu'accuser aujourd'hui la réception de la vôtre, et vous assurer en même temps que je ne